

# MODERNISATION DE L'AXE GRANVILLE-AVRANCHES

## LANCEMENT D'UNE CONCERTATION PRÉALABLE AU PROJET

Le Département lance le débat autour de l'opportunité du projet auprès du grand public - riverains, usagers, entreprises locales, associations -, à travers la réalisation d'une concertation publique. Cette dernière permettra d'informer le public sur les objectifs et les caractéristiques principales du projet, les enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire, mais aussi de recueillir ses observations et propositions.

Afin de garantir la neutralité de la concertation, le Département a sollicité la Commission nationale du débat public (CNDP) pour que celle-ci soit réalisée sous l'égide de garants qui seront chargés de veiller à la qualité, la sincérité et l'intelligibilité des informations diffusées au public ainsi qu'au bon déroulement de la concertation préalable et à la possibilité, pour le public, de formuler des questions et de donner son avis.

La concertation se déroulera du 23 juin au 22 septembre 2025.

**JEAN MORIN**  
Président du Département de la  
Manche

**VALÉRIE NOUVEL**  
Vice-présidente en charge de la  
transition et de l'adaptation au  
changement

**AXEL FORTIN-LARIVIÈRE**  
Vice-président du Département en  
charge des déplacements

**vous convient au point presse de présentation des modalités de la concertation  
préalable pour la modernisation de l'axe Granville-Avranches,**

le lundi 16 juin 2025 à 16h,

à la salle culturelle L'Étoile à Sartilly